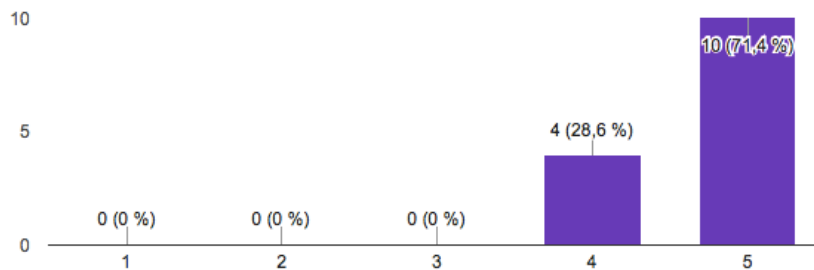


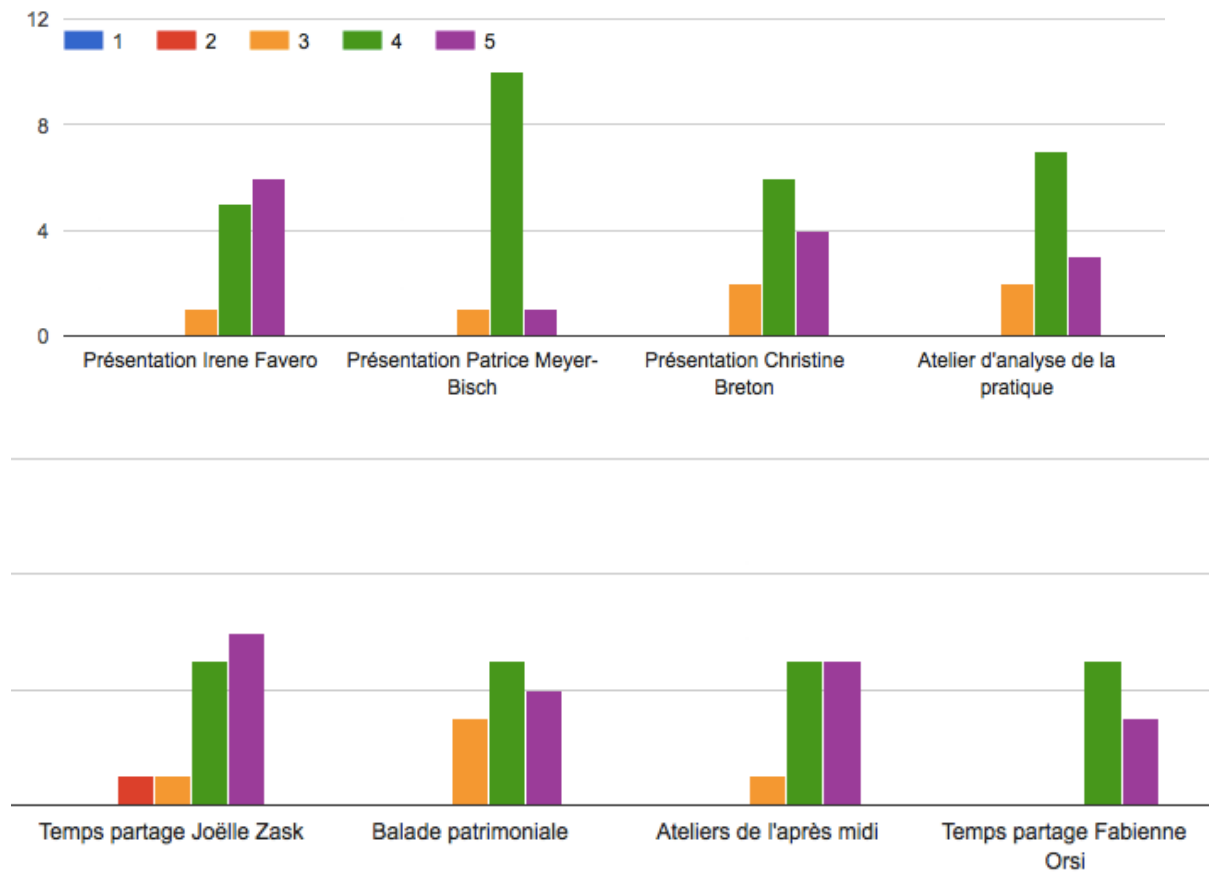
## Votre avis

### A. Quel est votre niveau de satisfaction général par rapport à cette rencontre ?



### B. Les différents moments de la journée vous ont-il permis de mieux cerner le lien entre la notion de biens communs et les démarches patrimoniales ?

(1 : faible – 5 : élevé)



### Commentaires sur un ou plusieurs de ces points ?

Grand intérêt des ateliers pour se confronter aux droits en eux-mêmes.

Les ateliers sont plus difficiles à comprendre.

Intéressant de varier de temps en ateliers et temps en grand groupe qui permettent de se sentir à l'aise pour s'exprimer.

Bien que pas hyper-concerné par la question de patrimoine, séjour intéressant pour mieux en saisir les enjeux.

### C. Quel était votre objectif en participant à cette rencontre ?

Ma familiarisation avec le concept de biens communs afin de mieux appréhender la manière dont je peux mieux l'appréhender à mon travail.

Partager et développer collectivement des exemples de droits culturels.

Découvrir la notion de biens communs patrimoniaux et les actions qui sont menées dans ce cadre.

Rentrer dans la conception de biens communs et de droits culturels, observer leur mise en pratique, leur utilité dans ma réflexion sur ma démarche personnelle et professionnelle. Partager au sens large.

Apports théoriques et expérimenter la recherche action.

Accompagner un processus d'analyse de réflexion et d'évaluation de notre projet et nos actions.

Reprendre la réflexion sur la mise en pratique des droits culturels dans les projets et leur analyse.

Eclairage théorique sur les pratiques partagées en communauté patrimoniale.

Partager ma réflexion et tenir compte des évolutions des pratiques reliées aux droits culturels.

Comprendre.

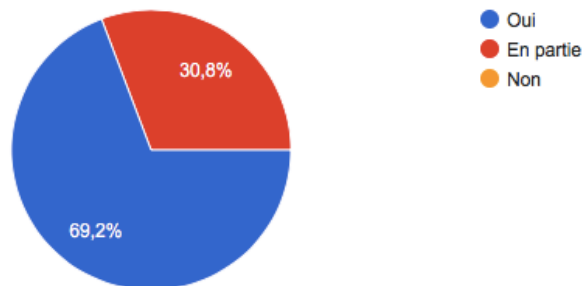
Mieux connaître les droits culturels. Connaître d'autres acteurs du territoire (15/16 Marseille) et d'ailleurs. Bénéficier des interventions.

Rencontrer Joëlle Zask et découverte du réseau marseillais et autre.

Retour sur expérience

Droits culturels, convention de Faro, notion de biens communs, rencontrer des expériences des porteurs de cas.

### A-t-il été atteint ?



### D. Quels principaux enseignements retenez-vous de ces journées ?

a) Des définitions et des précisions sur les termes utilisés qui, bien que souvent utilisés et entendus, ne correspondent pas à une représentation précise. b) des ressources accessibles pour répondre à mes futures interrogations.

Intérêt cadre (Des publica) et réflexions.

Il serait bien que les pouvoirs publics s'adaptent à la volonté affichée de certaines communautés "d'habitants" à se réapproprier (ou s'approprier) un patrimoine.

L'immense potentiel des droits culturels pour créer du lien social, pour redynamiser des pratiques en général.

Meilleure appréhension des notions de communs et de droits culturels... Le chemin est long mais passionnant !

La capacité à appréhender pratiquement la question des biens communs et la question politique qui va avec.

Références d'auteurs et d'ouvrages sur le sujet des biens communs pour nourrir la réflexion.

Comment penser l'usage public en termes de droit.

Riches ! À maintenir !!

Qualité des contenus.

Le champ de connaissance à explorer est vaste ! Mise en réseau d'acteurs et de différents champs est source d'invention, de savoirs bénéfiques à tous, développement des biens communs, appliquer, revendiquer, questionner les droits culturels renforce les libertés de chacun et permet la préservation et le développement des biens communs et des connaissances du patrimoine.

Approfondissement sur les communs, découverte d'initiatives locales.

Nécessité de contextualiser chaque démarche et de creuser le cas d'école pour identifier les leviers.

**E. Avez-vous des études de cas à proposer pour une analyse de vos pratiques au regard des droits culturels dans le domaine du patrimoine ?** la (les) nommer

Le comportement de défense en présence de lieux ou œuvres "sacralisés" (dans le sens de légitimés) et la manière dont ces droits peuvent aider à l'émancipation des comportements et de la réception sensible.

L'économie des balades.

Transposition des premières remarques faites lors de l'atelier en étude de cas.

Plan de gestion des patrimoines inscrits à l'UNESCO ?

Les Labourdettes.

Veilles / portraits HUDZ.

**F. Quelles seraient vos suggestions pour la suite des travaux ?**

Aborder la problématique des modèles économiques en lien notamment avec la dynamique coopérative.

Approfondir une étude de cas.

Cette approche systématique est fort enrichissante et efficace.

Approfondir le rapport Faro. C'est urgent. À diffuser en France.

L'approche par dialectique me semble importante pour montrer la puissance de l'action présentée, puissance qui relève certainement de l'effectivité des droits culturels.

**G. Une dernière remarque à partager ?**

Merci pour votre invitation. Capacité à multiplier les invitations à une démarche sincèrement intellectuelle, qui permet de rencontrer et de débattre.

Belle mise en communs.

Merci pour ces échanges fructueux, denses mais stimulants.

Merci

Références au contexte marseillais, notamment pratique, peu expliquées (trop brièvement) pour les participants non-marseillais.

Séminaire qui m'engage à développer un projet d'atelier mémoire dans le cadre de mes missions professionnelles. Lieu culturel qui est un ancien cinéma de quartier, projet existant / en sommeil mais revigoré par ces deux jours et l'expérience d'un autre participant.

Très bon repas merci. Forme entre ateliers / visites et rebonds est structurante pour la compréhension.

Relancer le désir, question patrimoines et communs.